



Les 10 budgets annexes de l'ARC : **services et tourisme** à l'honneur



Qu'est-ce que
le Pays
Compiégnois ?

p. 6/7



Pivert : un projet à
l'échelle de la
région et de l'ARC

p. 8/9

Webhelp : une montée en puissance

La société Webhelp, qui va créer d'ici quatre ans 500 à 600 emplois dans le Compiégnais, continue sa montée en puissance. Après une première installation au Parc technologique des rives de l'Oise de Venette en septembre, l'entreprise a rejoint de nouveaux locaux sur le pôle de développement des Hauts de Margny fin novembre. Lors de l'inauguration, le 9 décembre, le co-président du groupe, Frédéric Jousset, a loué la "mobilisation exceptionnelle des institutions", et notamment de l'ARC qui a su se montrer réactive pour proposer des solutions concrètes, attirant ainsi cette entreprise en plein essor. Fin 2011, lors de l'implantation dans le futur bâtiment de Webhelp au Parc

tertiaire et scientifique de La Croix Saint Ouen, plus de 200 collaborateurs auront déjà été recrutés dans le Compiégnais.



La MEF, pour évoluer professionnellement

Vous êtes salarié et vous souhaitez évoluer professionnellement. Quel que soit votre statut (CDD, intérimaire, CDI), la MEF peut vous aider à clarifier et préciser vos projets de formation ou de reconversion et vous accompagner dans vos démarches. Son équipe vous accueille sur rendez-vous et vous propose une écoute et une étude personnalisées.

(www.mef-payscompiegnois.org)



**Maison de l'Emploi
et de la Formation
du Pays Compiégnais**

**du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et
de 13h30 à 17h30**

14, rue d'Amiens
60200 COMPIEGNE
Tél : 03 44 36 34 34



Primes à l'aménagement du territoire pour les entreprises

Arc-Infos évoquait dans son précédent numéro les Aides à Finalité Régionale (AFR) dont peuvent bénéficier les entreprises s'implantant sur les zones d'activités de Venette et de Le Meux-Armancourt.

Le zonage AFR permet d'être éligible à la prime à l'aménagement du territoire (prime d'Etat), pouvant atteindre au maximum 15 000 € par emploi créé (la moyenne se situant autour de 4 900 €). L'aide cumulée de l'Etat et des collectivités peut atteindre 10, voire 35 % de l'investissement.

Les entreprises doivent justifier de créations d'emplois nets en CDI sur 3 ans et maintenus pendant les 5 années suivantes.

Seront soutenues :

- Les créations d'activités

Lorsque l'entreprise réalise un investissement d'au moins 5M d'€ et crée 25 emplois ; ou lorsque elle

réalise un investissement inférieur à 5 M d'€ et crée 50 emplois.

- Les extensions et changements d'activités

Lorsque 25 emplois sont créés et que cela représente plus de 50 % de l'effectif ; ou lorsque 50 emplois sont créés ; ou lorsque l'investissement atteint 10 M d'€, sans création d'emplois.

- Les reprises d'activités

Lorsque l'ensemble des conditions suivantes sont remplies simultanément :

- une situation de l'emploi dans le bassin concerné très dégradée,
- un projet de reprise rétablissant de manière durable et structurelle la compétitivité de l'entreprise et contribuant à la diversification de ses débouchés,
- un programme primé conduisant à la reprise d'au moins 80 emplois et à la réalisation d'au moins 5 M d'€ d'investissements éligibles.

Bois de chauffage solidaire



Sur la ZAC de Jaux est implanté l'ESAT (Etablissement de Services et d'Aide par le Travail, anciennement CAT) du LEVAIN (communauté de L'Arche à Compiègne), qui offre à des personnes avec handicap mental une prise en charge médico-sociale et un travail qui correspondent à leurs capacités et à leurs désirs. 36 personnes travaillent en sous-traitance industrielle (conditionnement, mailing, assemblage, destruction d'archives, prestations de services...) et 15 personnes à l'entretien des espaces verts, pour les entreprises et les particuliers.

L'ESAT de Jaux est partenaire de celui de Trosly-Breuil.

Ils vous proposent du bois de chauffage en 50 cm à 50 €/stère et en 33 cm à 60 €/stère. Le bois est livré et rangé à votre domicile par les travailleurs, moyennant un supplément de 8 € déductible fiscalement de vos impôts.

Renseignements et commandes au 06 20 82 21 79

Sont concernées les activités industrielles et de services. Les entreprises de transport et de commerce en sont exclues.

Pour tout renseignement contactez la Direction du développement économique de l'ARC au :

**03 44 40 76 45
economie@agglo-compiegne.fr**

EDITO



Explication de chiffres

Le budget ou plus exactement les budgets de l'ARC sont votés en deux temps : en décembre les budgets annexes, en mars le budget principal et le budget "aménagement".

Le vote, qui vient d'avoir lieu le 18 décembre, nous a donné l'occasion de définir les grands objectifs de l'action menée par l'agglomération.

L'ARC joue le rôle d'une agence de développement économique avec pour mission l'accueil des entreprises. L'inauguration du site de Webhelp au pôle de développement des Hauts de Margny, le 9 décembre, est l'exemple le plus récent du travail qui est mené.

Les investissements en faveur du tourisme, les projets et les actions menés avec le Palais impérial et nos autres partenaires ont, eux aussi, comme objectif le développement économique du Compiègnois.

Mais l'ARC est surtout au service de ses habitants et de leur vie quotidienne en s'efforçant d'anticiper leurs attentes et de leur apporter des réponses concrètes. Chaque budget annexe est lié à un domaine bien identifié et aux actions correspondantes.

En matière de transports, l'accent sera notamment mis en 2011 sur l'amélioration, pour les salariés, de la desserte des zones d'activités. Dans le domaine de l'environnement, le chantier du 3^{ème} bassin d'orages de Compiègne (un immense bassin enterré de 12 300 m³) va s'achever.

Dans le même temps, un effort très important est fait pour maîtriser les dépenses de fonctionnement et ne pas augmenter le coût du service rendu aux habitants. C'est ainsi que le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères reste fixé à 8,55 % en 2011.

Philippe MARINI

*Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne
Sénateur de l'Oise
Maire de Compiègne*

Les 10 budgets annexes de l'ARC : services et tourisme à l'honneur



Pourquoi des budgets annexes ?

Ces budgets sont établis pour certains services donnant lieu à paiement (eau, assainissement, etc.). Ils permettent d'établir le coût réel du service et de déterminer avec précision le prix à payer par ses utilisateurs pour équilibrer les comptes.

Lors de sa séance du 18 décembre 2010, le conseil d'agglomération a voté 10 budgets annexes de l'ARC pour 2011. Le montant total de ces budgets est de 32,3 millions d'euros, soit une baisse de 1,39 % par rapport à 2010. Le vote du budget principal et du budget aménagement de zones aura lieu en mars prochain. Les budgets votés en décembre concernent les transports, les déchets ménagers, l'hôtel de projets, la résidence pour personnes âgées (RPA), l'aire d'accueil des gens du voyage, l'aérodrome, l'assainissement collectif et non collectif, la production et la vente en gros d'eau et le tourisme.

Voici les points forts de ces budgets :

1 Les transports

L'ouverture à la circulation du nouveau pont urbain, l'été prochain, modifiera le plan de circulation et permettra des liaisons plus fréquentes et plus rapides sur la ligne 5 des TIC.

La desserte des parcs d'activités va être améliorée avec un nouveau service entre Compiègne et les parcs d'activités de La Croix Saint Ouen (et Matra) et de Le Meux et avec la prolongation de la ligne 7 vers le Bois de Plaisance où s'installe le centre de formation Proméo. Un animateur va également être recruté pour faciliter le covoiturage des salariés.

Le budget transport est financé

principalement par le "versement transport" acquitté par les entreprises de plus de 9 salariés dont les recettes devraient atteindre 4 millions d'euros en 2011 ainsi que par des subventions du Conseil général et du SMTCO (Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise).

2 Les déchets ménagers

La collecte et le traitement des déchets représenteront, pour 2011, 4,1 millions d'€, l'achat de sacs poubelles 683 660 €. L'ARC apporte également son concours au fonctionnement de la Recyclerie de l'agglomération du Compiégnois (55 000 € en 2011). Celle-ci est gérée par une association et elle vient d'ouvrir ses portes



L'hôtel de projets au Parc technologique des rives de l'Oise

au pôle de développement des Hauts de Margny (ex 6^{ème} RHC - voir p. 10). Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ne sera pas modifié en 2011 : il reste fixé à 8,55 %.

3 L'hôtel de projets au Parc technologique des rives de l'Oise

L'hôtel de projets verra, en 2011, l'implantation d'activités liées au développement de la chimie verte.

4 Résidence pour personnes âgées Jean Lefort

L'ARC en sera propriétaire à partir du 1^{er} janvier. Le réaménagement des logements de fonction va permettre la



création de 5 nouveaux logements locatifs. L'augmentation des loyers sera de 2 % (soit 10 à 12 euros par mois en fonction de la taille du logement) pour équilibrer le budget.

5 L'accueil des gens du voyage

En 2011, plusieurs terrains familiaux répondant mieux aux besoins des gens du voyage seront réalisés à la place de l'aire d'accueil prévue à Margny-lès-Compiègne.

Ce nouveau projet pourra recevoir de l'Etat une subvention qui n'est plus accordée pour les aires d'accueil.

6 L'aérodrome

La construction de nouveaux hangars privés doit permettre une augmentation progressive des recettes de fonctionnement de ce budget.

7 L'assainissement collectif

2011 va voir l'achèvement du 3^{ème} bassin d'orages de Compiègne, un très important chantier (2,3 millions d'€ en 2011 pour 10 millions d'€ au total) destiné à limiter les inondations au centre ville et la pollution de l'Oise en cas d'orages violents. Il est cofinancé par le Conseil général de l'Oise et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

D'autres travaux sont prévus : la reconstruction du poste de relèvement existant à Venette, la mise en place d'un traitement physico-chimique du phosphore à la station de Clairoix et la poursuite des études pour la réhabilitation de la station de Choisy-au-Bac.



Le chantier du 3^{ème} bassin d'orages à Compiègne

La redevance assainissement est fixée à 1,89 € HT/m³ pour 2011. A titre d'exemple, pour l'usager compiégnais, l'augmentation sera, pour une consommation de 120 m³, de 14,07 €, soit une hausse 2,72 %.



Chantier d'assainissement

8 L'assainissement non collectif

Le chantier le plus important verra la réhabilitation de 20 installations non collectives à Saint-Jean-aux-Bois, au

hameau des Kharités. Pour ses utilisateurs, le coût de l'assainissement autonome demeure le même que celui de l'assainissement collectif : 1,89 € HT/m³.

9 La production d'eau

L'étude sur la diversification de la ressource en eau sera achevée durant l'été.

Parmi les travaux programmés en 2011 figurent la reconstruction du surpresseur du Bois de Plaisance, le renouvellement des canalisations et l'installation d'une vidéosurveillance au captage de Baugy. Des séances de formation à la protection de l'eau seront cette année encore organisées à l'intention des jardiniers et des agriculteurs.

La redevance de vente d'eau en gros demeure fixée à 0,2550 €/m³ pour l'année 2011 et ce tarif est le même depuis 2005.



Les locaux de l'Office de tourisme bientôt modernisés

10 Le tourisme

Le schéma de développement touristique adopté en 2008 propose un véritable plan d'actions.

L'ARC a mis en place, à titre expérimental, la taxe de séjour, sur trois mois en 2009, puis de façon définitive en 2010.

Elle est versée par les personnes résidant dans les hôtels, locations meublées de tourisme, gîtes, etc. Elle est incluse dans la note d'hôtel ou de location. 2011 sera donc la deuxième année d'application sur 12 mois de la taxe de séjour. Sur les six premiers mois de 2010 elle a rapporté 60 000 €. En 2011, son montant devrait atteindre 100 000 €.

Le produit de la taxe de séjour est destiné à financer les investissements et actions en faveur du tourisme.

Au cours de l'année, les locaux destinés à l'accueil du public à l'Office de tourisme seront réaménagés avec un espace d'information, un espace boutique et un accès à Internet pour les visiteurs.

Le port de plaisance de Compiègne, idéalement situé à proximité immédiate du centre ville, compte 70 anneaux. Il dispose d'une capitainerie avec douches pour les plaisanciers. Il peut accueillir des bateaux de 4 à 15 m. Des bornes électriques individuelles seront posées



Le port de plaisance à Compiègne

en 2011 et les pontons seront réaménagés.

Une halte pour les camping-cars sera aussi créée à côté du port de plaisance. Elle proposera une aire de services (vidange et recharge des batteries) et 12 places de stationnement.

Enfin, une politique de promotion sera mise en place et l'Office de tourisme participera à des salons professionnels.



Qu'est-ce que le

“Pays Compiégnois ?”

L'Agglomération de la Région de Compiègne forme, avec les Communautés de Communes de la Plaine d'Estrées, de la Basse Automne, du Canton d'Attichy et la commune de Lachelle, le “Pays Compiégnois”. Cette structure très légère est chargée de faire émerger des projets communs dépassant le seul cadre d'une agglomération. Voici quelques exemples des actions menées par le Pays Compiégnois.

Bientôt un réseau unifié des pistes cyclables

Le réseau cyclable de l'ARC, qui compte 60 km de pistes, est relié à celui de la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées, qui dispose de 6 circuits longs au total de plus de 110 km. Lorsque le tronçon La Croix Saint Ouen/Verberie sera

réalisé, l'ARC sera alors connectée au réseau de la Communauté de communes de la Basse Automne, aménagé autour de Verberie, Saintines et Saint-Vaast-de-Longmont. Ainsi, les touristes et promeneurs adeptes de la petite reine pourront parcourir, en toute sécurité, le Pays Compiégnois en empruntant ces chemins aménagés.



La promotion touristique

C'est à l'initiative du Pays Compiégnois que les Offices de tourisme de Compiègne et de Pierrefonds ont signé un accord de partenariat en janvier 2009, et travaillent ensemble à des actions de promotion et de communication.



François-Henri Ternacle, chargé de mission pour le Pays Compiégnois



Château d'Aramont à Verberie



L'église de Saintines

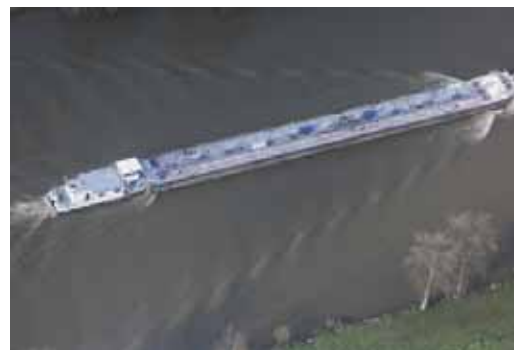


Croutoy

Mobiliser pour des projets d'infrastructures

Les élus du Compiégnois suivent de près les différents projets d'infrastructures qui concernent le territoire. Ainsi, l'assemblée générale du Pays, qui regroupe tous les élus du Compiégnois, adopte des positions

communes pour peser sur les décisions, comme le tracé de la future voie qui reliera la RN 31 (à hauteur de Grandfresnoy) à la RN 2 (à Crépy-en-Valois), ou la déviation de la RN 31 entre Compiègne et Soissons.



Picardie Roissy : le Compiégnois s'engage

Le projet de liaison ferroviaire Picardie-Roissy via Creil prévoit la création d'une nouvelle ligne d'une dizaine de kilomètres, reliant Roissy à la ligne Paris-Creil-Amiens. Pour le Compiégnois, il représente un accès facilité au pôle d'emploi de Roissy et aux lignes TGV contournant Paris vers l'ouest et le sud-ouest.

Dans le cadre du débat public qui s'est tenu entre avril et juillet sur ce dossier, une réunion a été organisée à Compiègne

le 27 mai. Elle a mis en évidence l'intérêt que les entreprises et les habitants du Compiégnois portent à ce projet.

La commission nationale du débat public ayant rendu son rapport, Réseau Ferré de France va engager les études avec pour objectif de préparer le dossier de l'enquête d'utilité publique d'ici 2014.



POPI : Paris-Oise, port intérieur

Ce projet de plate-forme multimodale de 24 hectares située à Longueil-Sainte-Marie au sein de la zone logistique du même nom est porté par le Pays Compiégnois.

Paris-Oise port intérieur (POPI) offrira aux entreprises de Picardie, du nord de l'Ile-de-France et d'une partie de la Champagne un nouvel accès pour le transport fluvial de conteneurs ainsi que des matériaux en vrac.

Le FRAPP

(Fonds Régional d'Appui aux Pays de Picardie)

Le Pays Compiégnois permet aussi aux communes et communautés de communes de bénéficier, pour la réalisation de leurs projets, d'aides financières du Conseil régional de Picardie, par le biais du "FRAPP".

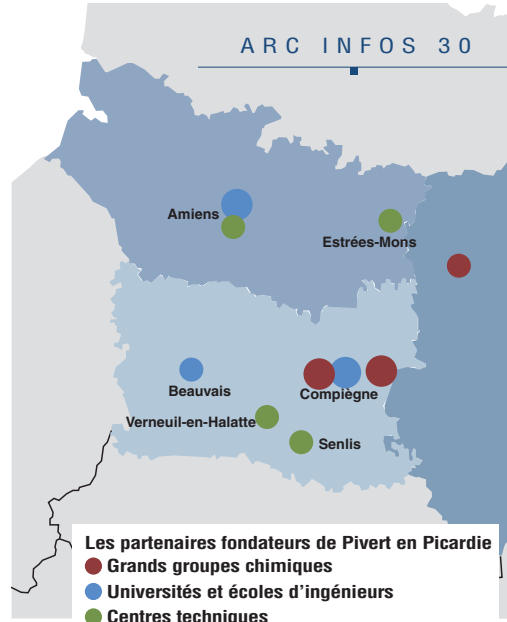
Parmi les projets aidés, citons :

- les travaux d'aménagement par l'ARC des locaux qui accueillent aujourd'hui la Recyclerie au Pôle de développement des Hauts de Margny
- les travaux sur les équipements sportifs : la salle des sports de Venette, l'extension et la modernisation du stade de rugby Jouve Senez à Compiègne,
- l'aménagement des pistes cyclables par l'ARC.

Sa situation géographique est exceptionnelle, au débouché sud du futur canal Seine-Nord Europe et à égale distance du Havre et d'Anvers. Il est également proche de l'autoroute A1 Paris-Lille-Bruxelles, de Roissy-Charles-de-Gaulle et de la région parisienne.



Pivert : un projet à l'échelle de la région et de l'ARC



L'ARC partenaire du projet qui prévoit notamment la création d'une halle technologique au Parc technologique des rives de l'Oise à Venette.

Pivert

(Picardie Innovation en Végétal
Enseignement Recherche et Technologie)

C'est à la fois un important programme de recherche universitaire et privée et une plate-forme dotée d'équipements de laboratoire et de démonstrations à l'échelle industrielle.

Le défi Pivert, c'est de permettre l'utilisation par des "bio-raffineries" de plantes dans leur totalité - déchets et sous produits compris - qu'elles soient d'origine agricole (et il s'agit d'oléagineux comme le colza, le tournesol ou le lin) ou forestière pour produire des carburants mais surtout

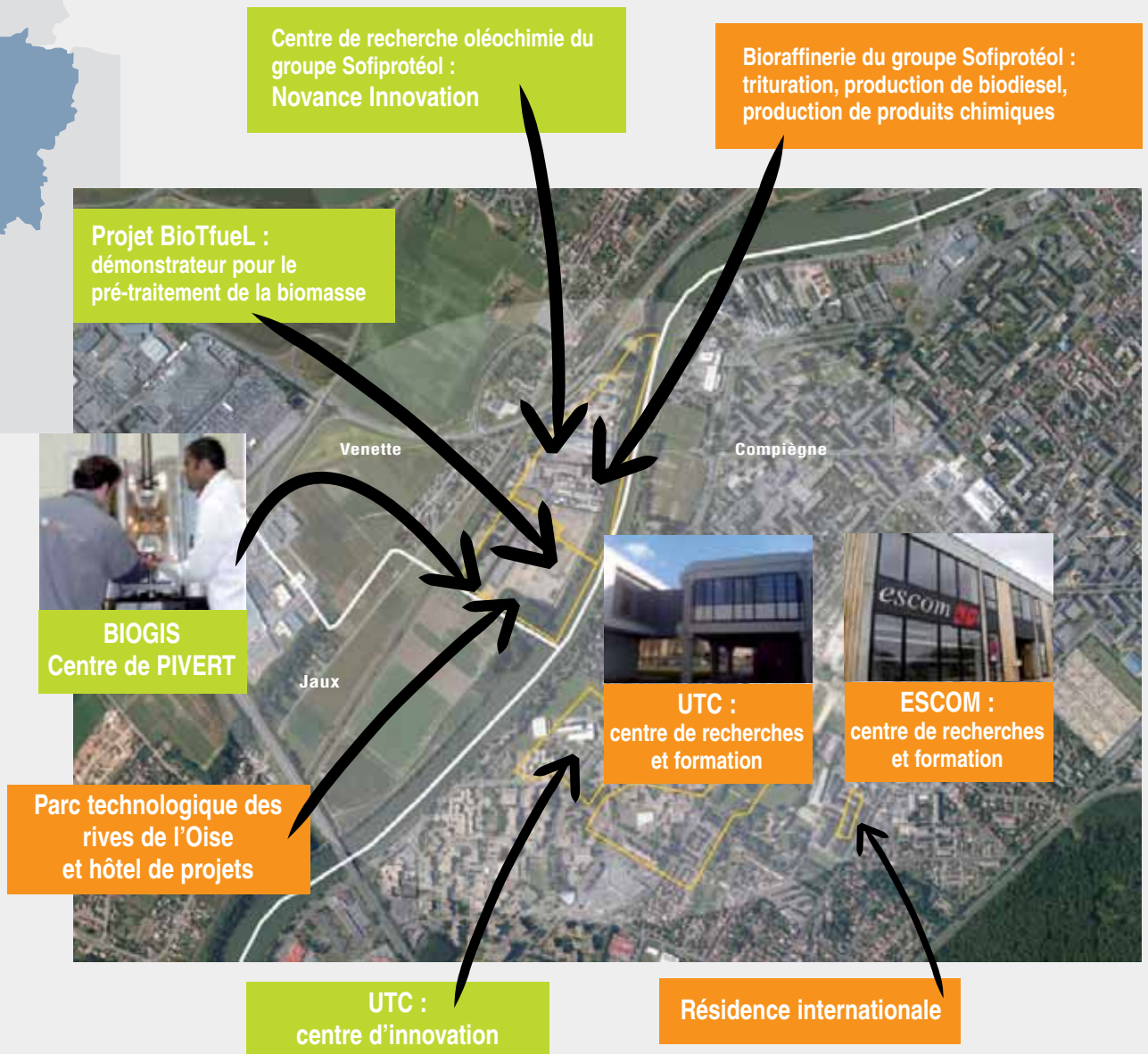
des produits intermédiaires destinés à l'industrie chimique et cosmétique. Une industrie chimique de l'après pétrole.

Pivert permettra d'attirer en Picardie et à Compiègne des chercheurs de niveau international, avec pour objectif de créer le pôle européen de référence en oléochimie.

Des entreprises du Compiégnois comme Novance sont, à travers leurs activités de recherche et développement, partie prenante du projet qui débouchera sur la création d'emplois qualifiés non délocalisables car travaillant sur la transformation de ressources végétales locales.

Les partenaires de Pivert

Le groupe Sofiprotéol, les écoles d'ingénieurs UTC et l'ESCOM, et le pôle de compétitivité à vocation mondiale Industries et Agro-ressources sont à l'initiative de ce projet, auquel sont venus s'ajouter des partenaires : des groupes chimiques comme Rhodia et Clariant, des sociétés d'ingénierie comme SNC Lavalin, l'université de Picardie Jules Verne, l'Institut Lasalle à Beauvais, l'université de technologie de Troyes et les centres techniques tels que l'INERIS ou le CETIM (Centre Technique des Industries Mécaniques). Ce projet reçoit le soutien de l'ARC et du



Conseil régional de Picardie. Il est complémentaire de celui que développe la région Champagne-Ardenne et qui concerne les sucres.

Pour les entreprises, être partenaire de Pivert donnera accès à une plate-forme technologique de haut niveau et accélérera les temps de mise sur le marché de technologies et de produits nouveaux. La plate-forme sera aussi un outil de formation et elle permettra aux étudiants de l'UTC et de l'ESCOM de réaliser des travaux pratiques dans des situations proches de l'environnement industriel. Les doctorants pourront y acquérir une formation à la recherche

et des organismes privés y organiser des formations aux métiers de la bio-raffinerie.

Le budget global de Pivert

Il est de 140 millions d'euros sur 10 ans apportés par l'Etat, les collectivités territoriales et le secteur privé. L'ambition de Pivert, portée par le professeur Daniel Thomas, président du pôle Industries et Agro-ressources, est d'obtenir le statut Institut d'Excellence dans le domaine des Energies Décarbonées (IEED) dans le cadre du grand emprunt.





Les foyers témoins exemplaires

L'opération "foyers témoins", organisée avec le SMVO, donne des premiers chiffres très intéressants, avec une baisse du poids des ordures ménagères de plus de 20 %.

Les 42 foyers volontaires ont pesé leurs déchets durant trois mois, tout en appliquant des gestes visant à les réduire. Nous reviendrons en détail sur cette opération dans notre prochain numéro.

La collecte des sapins de Noël

Voici les jours de collecte des sapins prévus dans les différentes communes de l'ARC :

- **Compiègne** (zones 1, 2 et centre ville), ramassage les lundis soirs 10 et 17 janvier 2011, sortir les sapins le soir à partir de 19h.
 - **Armancourt, Jaux, La Croix Saint Ouen, Le Meux**, ramassage les lundis matins 10 et 17 janvier 2011, sortir les sapins la veille au soir à partir de 20h.
 - **Choisy-au-Bac, Jonquières, Saint-Jean-aux-Bois, Saint-Sauveur et Vieux-Moulin**, ramassage les mardis matins 11 et 18 janvier 2011, sortir les sapins la veille au soir à partir de 20h.
 - **Compiègne (secteur du Petit Margny), Bienville, Clairoix, Janville, Margny-lès-Compiègne et Venette**, ramassage les mercredis matins 12 et 19 janvier 2011, sortir les sapins la veille au soir à partir de 20h.
- Attention**, les sapins de couleurs ou recouverts de "neige" ne sont pas recyclables et ne seront pas ramassés lors de ces collectes. Ils doivent être apportés en déchetterie.



De bonnes pioches à la Recyclerie

A moindre coût, vous pouvez trouver des objets de toute sorte au magasin "La bonne pioche" de la Recyclerie de l'agglomération du compiégnais. Du bibelot aux meubles, en passant par les livres, la vaisselle, les vélos, le matériel Hi-Fi, les ordinateurs ou encore l'électroménager, chacun y trouvera son intérêt. D'ailleurs le succès est réel depuis l'ouverture en octobre.

Avant de vendre, la Recyclerie, qui emploie des personnes en voie d'insertion, s'attache à trier les objets et

à les remettre en état dans différents ateliers. Elle a donc besoin d'objets, apportés par les habitants. On peut y déposer tout ce qui peut resservir (donc pas d'objets complètement cassés, de gravats...), sauf les produits dangereux (liquides inflammables, solvants, huiles, etc...).



Horaires d'ouverture au public pour les apports :

- du lundi au jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h30
- vendredi : 9h-17h30

Une collecte à domicile sur rendez-vous est possible pour les objets lourds et volumineux, ou pour des objets nombreux. Service destiné en priorité pour les personnes âgées et/ou à mobilité réduite.

Contact :
Noël Votte
Responsable technique
03 44 40 09 90



Gothaa : le détail qui change une toilette



C'est à l'occasion d'un mariage qu'elles ont eu l'idée de créer ces accessoires, barrettes ou boucles montées sur pinces que l'on porte dans les cheveux, sur les vêtements ou les chaussures. Leurs créations, très fines et originales, utilisant des matériaux de qualité comme des plumes ou des perles baroques, ont beaucoup de succès. Elles ont décidé d'en faire une activité à part entière. Aujourd'hui, elles sont en contact avec les Galeries Lafayette qui pourraient les commercialiser.

Pour l'instant **Delphine Bonnaille** et **Marie Belleperche** (en photo ci-dessus) "s'occupent de tout" mais elles souhaitent embaucher une personne et former des petites mains à la fabrication pour se consacrer à la création de leurs modèles. "La barrette est passée de mode mais c'est aussi parce qu'il n'y a pas de création originale". On trouve les leurs chez **Koka'in** rue de Pierrefonds à Compiègne.



Jusqu'au 9 janvier
Compiègne
Exposition "Rêves et trains, trains de rêve" - Espace Saint-Pierre des Minimes, de 14h à 18h sauf le lundi

Jusqu'au 15 janvier
Venette
Exposition "Alice au pays des merveilles" - Bibliothèque

Jusqu'au 31 janvier
Compiègne
Exposition "Noël de guerre" - Mémorial de l'internement et de la déportation, de 10h à 18h sauf le mardi

Jusqu'au 27 février
Compiègne
Exposition "La création du Franc" - Musée Viventel

5 janvier
Saint-Sauveur
Vœux du maire - Salle des fêtes, 19h

6 janvier
Jaux
Vœux du maire - Salle communale, 19h

6 et 7 janvier
Compiègne
Théâtre "Un pied dans le crime", d'Eugène Labiche - Espace Jean Legendre, 20h45



7 janvier
Le Meux
Vœux du maire - Salle polyvalente, 19h

8 janvier
Janville
Remise des colis aux personnes du 3^{ème} âge et **galette** - Salle des fêtes, 15h

Saint-Jean-aux-Bois
Vœux du maire - Maison du village, 18h30

8 et 9 janvier
Clairoix
Championnat de l'Oise de tir à l'arc - Salle polyvalente, le 8 à partir de 9h et le 9 jusque 18h

9 janvier
Choisy-au-Bac
Randonnée "Mont Saint Siméon", circuit 11 km avec guide - Place des écoles, 8h30

10 janvier
Choisy-au-Bac
Vœux du maire - Salle polyvalente, 19h

12 janvier
Clairoix
Vœux du maire - Salle polyvalente, 19h

13 et 14 janvier
Compiègne
Spectacle loufoque avec marionnettes "Tarzan in the garden" - Espace Jean Legendre, 20h



14 janvier
La Croix Saint Ouen
Vœux du maire - Salle des fêtes, 20h

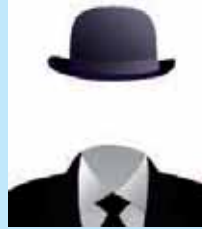
Margny-lès-Compiègne
Vœux du maire - Salle Marcel Guérin, 18h30

Vieux-Moulin
Vœux du maire - Salle des fêtes, 18h30

15 janvier
Bienville
Vœux du maire - Salle multifonction, 18h30

Compiègne
Commémoration, 40^{ème} anniversaire du transfert du lycée Pierre d'Ailly, journée d'études : histoire et mémoire du collège - Lycée Pierre d'Ailly, de 9h30 à 18h

15 janvier
Compiègne
Comédie musicale "Ô mon bel inconnu" - Théâtre impérial, 20h



Du 15 janvier au 15 mars
Compiègne
Exposition dessins de Sempé - Espace Jean Legendre

16 janvier
Choisy-au-Bac
Randonnée "D'un mont à l'autre", circuit 12 km avec guide - Place des écoles, 8h45
Loto - Salle polyvalente, 13h

Compiègne
19^{ème} salon du collectionneur - Salles Saint-Nicolas, de 8h30 à 17h30
Thé dansant - Centre de rencontres de la Victoire, de 14h30 à 19h30 - Réservations : 03 44 83 49 59

Le Meux
Galette des rois - Salle des fêtes, 16h30

19 janvier
Armancourt
Vœux du maire - Salle des fêtes, 19h

Du 19 au 21 janvier
Compiègne
Théâtre "Au plaisir des jouets" - Espace Jean Legendre, 20h45



21 janvier
Venette
Vœux du maire - Salle André Ledoux, 19h

La Croix Saint Ouen
Soirée des AS, organisée par l'office des sports - Salle des fêtes, 19h - Réservations : 03 44 91 08 32

21 janvier
Margny-lès-Compiègne
Vœux aux associations - Salle Marcel Guérin, 18h

22 janvier
Jaux
Repas Saint Sébastien, avec la Compagnie d'arc - Salle communale - Rens. : 06 10 72 11 97

La Croix Saint Ouen
Concours de belote - Salle des fêtes, 13h30 - Rens. : 06 29 61 30 74

Le Meux
Loto - Salle des fêtes, 17h30

Du 22 janvier au 6 mars
Compiègne
Exposition de peintures et sculptures - Espace Saint-Pierre des Minimes, de 14h à 18h sauf le lundi

23 janvier
Choisy-au-Bac
Repas Saint Sébastien et AG de la Compagnie d'arc - Salle polyvalente, 12h
Randonnée "Les Beaux Monts", circuit de 7 à 12 km - Place des écoles, 8h30

Clairoix
Galette des rois par le CCAS de Clairoix - Salle polyvalente, de 14h30 à 17h30

La Croix Saint Ouen
Loto par le club de pétanque - Salle des fêtes, 14h - Rens. : 03 44 91 10 58

27 janvier
Margny-lès-Compiègne
Théâtre "Bushman", mise en scène Sophie Forte, un spectacle pour toute la famille - Salle municipale, 20h



28 janvier
Margny-lès-Compiègne
Commémoration du centenaire de la naissance du Capitaine Geoffroy - Square du Capitaine Geoffroy, 15h





29 janvier Compiègne

Jazz "Eric Legnini Trio invite Krystle Warren" - Espace Jean Legendre, 20h45



Vœux de l'ARC - Théâtre impérial, 20h

Venette

Loto par le CAV Foot - Salle André Ledoux, 20h

30 janvier Choisy-au-Bac

Randonnée "Derrière le bois de Choisy", circuit de 10 km avec guide - Place des écoles, 8h30

Loto ARVAL - Salle polyvalente, 14h
Rens. : 03 44 90 29 70

Clairoix

Loto par le Basket club de Clairoix - Salle polyvalente, 11h -
Rens. : 06 83 20 60 62

Jonquières

Thé dansant - Salle de Grand Prè, de 14h30 à 19h30

La Croix Saint Ouen

Loto par le Club de basket-ball - Salle des fêtes, 14h -
Rens. : 03 44 41 57 73

1^{er} février

Compiègne

Danse Hip Hop "Correrie/Agwa" - Espace Jean Legendre, 20h45



4 février Compiègne

Théâtre "Ricky Pompon" - Espace Jean Legendre, 20h



5 et 6 février

Compiègne
Salon du mariage et de la Saint-Valentin - Centre de rencontres de la Victoire, le 5 de 10h à 19h et le 6 de 10h à 18h

6 février Choisy-au-Bac

Randonnée "Au départ de Pierrefonds", circuit 12 km avec guide - Place des écoles, 8h45
Repas et AG de l'amical des anciens combattants - Salle polyvalente, 14h

Compiègne

Concerts et gourmandises "Fauré et Ravel gourmands" - Théâtre impérial, de 14h30 à 18h



Venette

Repas moules frites du Club de l'amitié - Salle André Ledoux, 12h

8 février Compiègne

Théâtre "Le Barbier de Séville ou la précaution inutile" de Beaumarchais - Espace Jean Legendre, 20h45



Du 8 février au 8 mars

Compiègne
Exposition "Le Liban en cartes postales" - Hall de l'hôtel de ville

10 février

La Croix Saint Ouen
Repas des seniors - Salle des fêtes, 12h

12 février

Clairoix
Galette des rois par les pompiers - Salle polyvalente

Compiègne

Les Plaquomusophiles Picards - Centre de rencontres de la Victoire, de 9h à 17h30

Janville

Remise de prix des maisons fleuries - Mairie, 17h30

La Croix Saint Ouen

Soirée choucroute par le Comité des fêtes - Salle des fêtes
Rens. : 06 75 04 18 53

Venette

Théâtre Verneuil - Salle André Ledoux, 20h30

13 février Choisy-au-Bac

Randonnée "La plaine aux biches", circuit 11 km avec guide - Place des écoles, 8h45

Loto USCB - Salle polyvalente, 14h
Rens. : 06 84 83 32 09

15 février Clairoix

Récompenses sportives et mises à l'honneur - Salle polyvalente, 19h

Compiègne

Spectacles chansons "Le soir, des lions..." - Espace Jean Legendre, 20h45



Du 19 au 26 février

Compiègne
Séjour à la neige organisé par l'association La joie des gosses dans les Vosges (6 à 16 ans)
Rens. : 03 44 20 37 37

20 février

Choisy-au-Bac
Randonnée "Autour du Prieuré de Sainte Croix", circuit 12 km avec guide - Place des écoles, 8h30
Salon de la collection - Salle polyvalente, 10h

Du 21 au 25 février

La Croix Saint Ouen
Stage de comédie musicale - MCA P. Bensaali
Renseignements : 06 29 65 84 68

27 février

Choisy-au-Bac
Randonnée "Entre plateaux et vallées du Soissonnais", circuit 13 km avec guide - Place des écoles, 8h30

Programme des animations, ateliers et expositions temporaires du Palais impérial de Compiègne sur : www.musee-chateau-compiegne.fr

